

Chapitre 1

Le saccage économique

INTRO S'il est beaucoup trop tôt pour pouvoir faire un bilan économique précis des JOP, assez de données nous sont cependant connues qui nous permettent de dire que les Jeux de Paris 2024, comme toutes les éditions précédentes depuis au moins les années 1960, ont été un *saccage économique*.

Une certitude: le budget n'a pas été tenu – ce qui d'ailleurs n'a plus été le cas pour aucun Jeux depuis ceux de Los Angeles de 1984. Si nous ne connaissons pas le budget final des Jeux, (la Cour des comptes n'ayant prévu de sortir son rapport sur le sujet que dans un an), les estimations d'économistes parlent déjà au bas mot d'un triplement du budget initial.

Plus largement, nous sommes loin des promesses de Jeux populaires accessibles à tous et toutes et aux retombées économique extravagantes (le chiffre avancé de dix milliards d'euros de retombées est totalement invraisemblable¹). Les Jeux de Paris 2024 ont été un gaspillage d'argent public sans commune mesure. Nous n'avons aucune idée de la manière dont cette facture sera financée. Le président Emmanuel Macron a promis en 2022 qu'il n'y aurait pas d'impôt JOP², mais cela ne serait pas la première promesse non-tenue, pas plus qu'ont été tenues aucune des promesses faites dans le domaine économique, ni pratiquement dans aucun autre.

¹ URL: <https://www.humanite.fr/social-et-economie/jeux-olympiques-paris-2024/paris-2024-des-jeux-a-10-milliards-des-cdd-a-profusion-un-bilan-economique-largement-survendu>

² URL: <https://www.ouest-france.fr/politique/emmanuel-macron/jo-de-paris-2024-il-n-y-aura-pas-d-impot-jo-promet-emmanuel-macron-a8fb2a6f-2256-46f9-8951-b0144c2c05c6>

P.1 **INTRODUCTION**

P.3 **A • Le budget**

P.4 **B • Les retombées économiques**

P.4 **C • L'augmentation du coût des transports en commun**

P.5 **D • L'argent jeté dans la Seine**

P.5 **E • La corruption**

A • Le budget

Le budget prévisionnel initial de Paris 2024 était de 6,2 milliards d'euros. Depuis, ce budget est constamment réévalué, suite aux primes JO, à l'inflation, aux dépenses concernant la sécurité et à tous les coûts non pris en compte dans le budget initial. L'estimation actuel du budget est de 11 milliards, certains économistes parlant même de 12 milliards, dont un minimum de 4,6 milliards d'argent public³.

Il faut ajouter à ce budget les dépenses publiques non directement estimées dans le budget officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques. Celles-ci s'élèvent déjà à 496 millions d'euros, concernant des projets de structures : comme la construction de l'enceinte sportive *Adidas Arena*, qui accueillera des épreuves, porte de la Chapelle, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, pour laquelle la Ville de Paris engage 49,39 millions d'euros, hors budget SOLIDEO. Ou encore les coûts de maintenance des équipements olympiques après les jeux, qui reviennent aux collectivités.

Les départements souhaitant accueillir le relais de la flamme olympique ont dû verser 180 000 euros au COJOP pour l'organisation de l'événement. En plus de ce prix « ticket d'entrée », des collectivités ont pointé des surcoûts d'organisation très importants. Le maire de Cognac par exemple estime à 40 000 euros le coût supplémentaire pour la ville en raison de la sécurité déployée liée aux risques d'attentats. Le maire d'Angoulême estime qu'au total l'organisation du passage de la flamme a coûté à la ville 100 000 euros de plus en « coûts cachés ».

Lors du passage de la flamme, la priorité a été donnée aux grands sponsors privés pour proposer des relayeur-euses. Sur cent relayeur-euses dans un département, les élu-es n'ont ainsi pu proposer que cinq personnes⁴.

Construit en face du Stade de France, le Centre aquatique olympique (CAO) était budgétisé dans le dossier de candidature pour 70 millions d'euros. Une fois mis en œuvre, le projet s'est révélé bien plus compliqué que prévu et les coûts ont commencé à grimper en flèche. En 2018, un rapport de l'Inspection des finances alertait ainsi sur un coût final qui pourrait dépasser les 260 millions d'euros. Le projet fut donc revu à la baisse, diminuant la capacité d'accueil de la piscine de 15 000 places à 5 000 places. Une réduction qui obligea à déplacer les épreuves de natation de l'*Arena La Défense* à Nanterre. Au final, le CAO aura tout de même coûté 175 millions d'euros, ce qui en fait l'ouvrage olympique le plus cher des Jeux de Paris, pour une piscine qui n'a pas pu accueillir les épreuves de natation olympique⁵.

Le prix élevé des places entre en contradiction frontale avec la promesse de « jeux populaires » ressassée constamment par toutes les promoteur-rices des Jeux, aussi bien par les élu-es de la Ville de Paris, par celles et ceux des collectivités locales du 93, par l'État et le COJOP. Si certaines places ont été vendues à des prix modérés (24 euros pour les moins chères), celles-ci ont correspondu le plus souvent à des emplacements à visibilité réduite ou à des compétitions de qualifications. Pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques, les prix le plus élevés se sont étalés entre 1 600 et 2 700 euros le billet. Pour les finales d'athlétisme et de natation (deux sports très prisés) les prix allaient de 85 euros pour les places les plus mal situées à 690 euros pour les plus chères. Tony Estanguet suite à la polémique sur le prix des billets a réaffirmé que :

Un million de billets le sont à vingt-quatre euros, et 50 % sont des places à moins de cinquante euros.

Un pourcentage qui n'est possible que grâce aux billets de matchs de football se déroulant principalement hors de Paris⁶.

Le président Emmanuel Macron a décidé d'organiser une grande parade, la « Parade des champions » sur les Champs-Élysées pour mettre à l'honneur les sportif-ves olympiques français-es. Faute de budget pour organiser cette « cinquième célébration », le président a décidé de piocher dans le budget de France Télévision, notamment pour rémunérer les artistes présent-es à la parade. Coût de l'opération : cinq millions d'euros⁷.

³ URL: https://www.xerficanal.com/economie/emission/Alexandre-Mirlicourtois-J.O.-de-Paris-le-revers-de-la-medaille-economique_3752977.html

⁴ URL: <https://www.ifrap.org/budget-et-fiscalite/jo-de-paris-2024-6-9-ou-11-milliards-deuros>

⁵ URL: <https://www.lepelerin.com/france/sport/jo-2024-le-cout-cache-du-passage-de-la-flamme-9522>

⁶ URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-surcout-capacite-trop-faible-la-naissance-difficile-du-centre-aquatique-de-saint-denis-d2d69a38-f1ab-11ee-b9d6-e26e1f1545b0>

⁷ URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/240223/paris-2024-la-promesse-de-jo-populaires-s-envole>

B • Les retombées économiques⁸

De manière générale, dans l'histoire des jeux olympiques et paralympiques, les retombées économiques ont toujours été très limitées. Pour les JOP de Paris 2024, le 19 juillet, plusieurs fédérations représentant les commerçant-es, restaurants, bars et clubs de Paris ont publié un communiqué annonçant « une baisse d'activité et de fréquentation inédite ».

Malgré les prévisions optimistes, l'activité est en berne depuis le mois de juin, de nombreux professionnels constatent une baisse de 30 % de leur chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes. [...] De nombreuses petites entreprises risquent de mettre la clé sous la porte.

Les organisations des commerçant-es et restaurateur-rices ont alors insisté « sur la nécessité d'un dédommagement juste et rapide ».

Le lourd dispositif de sécurité déployé (périmètre Silt, pass Jeux, barrières...) à partir du 18 juillet pour la cérémonie d'ouverture sur les quais de Seine a eu des graves conséquences sur les commerces à proximité de ces derniers. Les 44 000 barrières installées dans les rues touristiques de la capitale ont eu un effet repoussoir chez de nombreux-ses consommateur-ices. Certains restaurants parlent d'une baisse de fréquentation de 70 %.

L'État a mis en place une commission d'indemnisation pour compenser la perte des hôtelier-ères et des restaurateur-rices. Les demandes ne seront cependant étudiées qu'au début de l'année 2025. Plus de 135 entreprises ont déjà annoncé avoir demandé des indemnités. Cependant, seuls les « préjudices économiques directement liés aux décisions restrictives prises par l'État » pourront être indemnisés. Une baisse de fréquentation due à une fuite de la capitale en raison des jeux olympiques et paralympiques ne sera pas recevable, pas d'avantage que l'impact économique négatif dû aux mesures prises par la Ville de Paris ou par le COJOP.

C • L'augmentation du coût des transports en commun⁹

Le dossier de candidature de Paris 2024, parmi de nombreux mirages, annonçait la gratuité des transports en commun : toutes les détenteur-rices de billets pourraient voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France. Une promesse réaffirmée par Tony Estanguet le 31 mars 2021 devant une commission du Sénat :

Nous offrons la gratuité de ces transports pour les détenteurs de billets, les spectateurs, pour qu'ils puissent utiliser les transports en commun pour limiter l'empreinte carbone.

Évaluée à 45 millions d'euros, la gratuité des transports en commun est abandonnée en décembre 2022 pour faire des économies.

À la place de la gratuité, Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France a annoncé en novembre 2023, le doublement du prix du ticket de métro. Ainsi du 20 juillet (soit quatre jours avant le début de la première épreuve et six avant la cérémonie d'ouverture) au 8 septembre, le ticket de métro a été porté à 4 euros au lieu de 2,10. Les RER sont impactés aussi avec une hausse significative. Le prix du RER Saint-Denis / Paris est passé lui par exemple de 3,10 à 6 euros. Le forfait *Navigo* semaine (à 30 euros) n'est plus disponible non plus le temps des Jeux et est remplacé par un forfait Jeux à 70 euros la semaine. Le ticket de bus est passé lui de 2,10 euros à deux fois 2,50 euros, les usager-ères étant obligés d'acheter deux tickets de bus pour un seul trajet (aucune justification claire n'a été faite concernant les raisons de ce double achat obligatoire).

Le *Navigo* mensuel, annuel, ainsi que le passe *Imagin'R* et le pass *Senior* n'ont eux pas été touchés par les augmentations. La justification annoncée pour ces augmentations est de faire payer le surcoût lié à l'augmentation des transports pour les Jeux olympiques et paralympiques aux touristes. Cette justification oubliée (intentionnellement) que de nombreux-ses francilien-nes prennent leurs tickets de métro à l'unité, parce qu'ils ne peuvent pas payer un pass mensuel.

⁸ URL: <https://x.com/canardenchaine/status/1833791408483766632>

⁹ URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-les-restaurateurs-parisiens-inquiets-face-a-une-baisse-inedite-de-leur-activite-ddf8a8b8-4839-11ef-8bb7-b865ec79f580>

Les prix des transports en commun ne sont pas revenus à la normale durant les deux semaines qui ont séparées les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques (du 12 au 27 août). Ces deux semaines ont pourtant vu une baisse significative du nombre de touristes, ainsi que de l'offre de transports proposée. L'association *Plus de train*, spécialisée dans la défense des passagers affirmait :

On entre dans une période un peu curieuse entre Jeux olympiques et paralympiques où l'offre de transport sera bien allégée (prévoir parfois de longues attentes sur les lignes Transilien et RER SNCF) mais où les tarifs pour les occasionnels resteront « olympiques » (ticket origine-destination à 6 euros l'unité). On avait demandé que les tarifs soient majorés uniquement pendant les 2 x 2 semaines de Jeux mais Île-de-France Mobilités a expliqué que c'était techniquement trop compliqué.

D • L'argent jeté dans la Seine ¹⁰

1,4 milliard d'argent publique (hors budget JOP donc) a été investi pour rendre la seine baignable dans le cadre d'un grand « plan baignade ». Cet argent a été principalement investi dans des projets « pharaoniques » tels qu'un collecteur d'eau de 8,8 kilomètres construit entre Athis-Mons et Valenton (coût: 300 millions d'euros) ou encore le bassin d'Austerlitz (coût: 90 millions d'euros). De nombreux dysfonctionnements du réseaux public ont dû être réparés, principalement au niveau du raccordement des eaux usées (coût: 300 millions d'euros).

Le 13 juillet, Amélie Oudéa-Castera, ministre démissionnaire de la Jeunesse et des sports et des Jeux olympiques prend tout le monde par surprise en se baignant la première dans la Seine. Elle est accompagnée dans sa baignade par le porte-drapeau de l'équipe de France paralympique, le paratriathlète Alexis Hanquiquant. Le 17 juillet, c'est au tour de Anne Hidalgo, mairesse de Paris, accompagnée du préfet d'Île-de-France Marc Guillaume et de Tony Estanguet, le président du Comité d'organisation des JOP de Paris 2024 de se baigner dans la Seine. Contrairement à sa promesse, Emanuel Macron ne s'est jamais baigné dans la Seine. Suite à leurs baignades respectives, Amélie Oudéa-Castéra et Anne Hidalgo ont toutes deux annoncé fièrement :

L'eau est bonne, très bonne même !

Anne Hidalgo se baignera de nouveau dans la Seine le 27 août, la veille du lancement des Jeux paralympiques.

Mediapart qui a dû insister pour avoir accès aux données collectées par l'Agence régionale de santé et gardées secrètes pendant les Jeux olympiques. Celles-ci ont révélé que contrairement à ce qui avait été annoncé, la qualité de la Seine est largement insuffisante à la baignade.

Entre le 27 juillet et le 5 août, les seuils fixés pour la tenue du triathlon (des niveaux plus élevés que pour la baignade grand publique) n'ont été respectés que deux jours, les 30 et 31 juillet. Les données font apparaître des niveaux de pollution incompatibles avec la baignade, y compris le jour où la ministre s'est baignée en prétendant le contraire.

E • La corruption ¹¹

En février 2024, le président du COJOP, Tony Estanguet ainsi que les quatre plus hauts dirigeants du COJOP sont visés par une enquête préliminaire du Parquet national financier (PNF). Le Parquet enquête notamment sur la rémunération faramineuse de Tony Estanguet depuis 2018 (270 000 euros bruts annuels!). À l'été 2023, le PNF avait déjà procédé à des perquisitions au sein du COJOP et de la SOLIDEO, pour des enquêtes préliminaires pour prise illégale d'intérêts, favoritisme et détournement de fonds publics. L'enquête a dans le viseur différents marchés passés au moment de la candidature de Paris pour les Jeux.

La boîte d'événementiel *GL events* a obtenu 70% des marchés pour les installations temporaires des JOP de Paris. Or, dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics, il n'y a nulle trace d'appels d'offres concernant *GL events*. Le patron de *GL events*, Olivier Ginon, est un ami proche d'Emmanuel Macron et a organisé plusieurs de ses meetings. Interrogé à ce sujet Tony Estanguet a déclaré :

On ne communique pas les montants [payés à cette entreprise].

¹⁰ URL: https://www.francetvinfo.fr/economie/jo-de-paris-2024-quatre-questions-sur-les-demandes-d-indemnisation-deja-formulees-par-plus-de-135-entreprises_6738106.html

¹¹ URL: https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/07/20/paris-2024-les-commerçants-et-restaurateurs-s-alarment-d-une-forte-baisse-de-frequentation-liee-aux-lourds-dispositifs-de-securite-prevus-pour-les-jo_6253128_3242.html

Mascotte Plus, une agence française spécialisée dans la conception d'effigies a porté plainte contre les conditions d'attribution de la création des « Phryges ». Le marché pour la mascotte a été attribué en janvier 2021 à la société *W&Cie*, une filiale d'*Havas* (devenue en mars 2024 *W Conran Design*). Le PNF affirmait à Mediapart que la plainte déposée par *Mascotte Plus* dénonce des faits de favoritisme, trafic d'influence et de corruption.

Une autre plainte a été déposée au sujet des mêmes liens troubles entre la société *W&Cie* et Paris 2024. Cette fois, c'est le designer Sylvain Boyer qui porte plainte pour favoritisme et trafic d'influence. Sylvain Boyer, avec sa société *Ecobranding* et son partenaire *Royalties*, sont à l'origine du design de l'emblème de Paris 2024 (la flamme censée ressembler à une tête de Marianne). Prévu pour être partenaire de Paris 2024 pour quatre ans, le contrat de Sylvain Boyer a été arrêté après la première année, sans raison apparente autre que « l'évolution des besoins de Paris 2024 ». Or c'est la société *W&Cie*, encore elle, qui a récupéré le marché d'un million d'euros.